



## Budget 2012

Grâce aux efforts de maîtrise de ses dépenses, entrepris dès 2010, dans le cadre du plan de sauvegarde de ses finances,

**le Conseil général de l'Aube réussit  
le tour de force de jouer pleinement son rôle  
dans un contexte difficile.**

En 2012, le Conseil général :

- > **conserve une situation financière saine** : endettement faible, autofinancement restauré, emprunts limités et souscrits à des taux compétitifs
- > **remplit toutes ses missions obligatoires** : collèges, routes, action sociale...
- > **reste ambitieux pour le département, en investissant massivement en tous domaines** : enseignement supérieur, électrification ferroviaire, centre de congrès, centre sportif, **sécurité civile** (systèmes de communication et traitement de l'alerte) et **culture** (Templiers — exposition, site d'Avallieur — centre du vitrail)
- > **continue à aider les communes à s'équiper à un niveau soutenu**

Le tout, sans hausse de la fiscalité.

**La prudence reste de mise**, pour parer les éventuels impacts de la politique de l'Etat pour résoudre la situation économique nationale. On notera, toutefois, qu'avec ce budget 2012 et les efforts qu'il fait pour une gestion rigoureuse, le Conseil général de l'Aube contribue, pour sa part, à l'effort national de maîtrise des dépenses.

## Sommaire

Dépenses de fonctionnement en baisse par rapport à l'inflation	page 3
Conjuguer économies et qualité de service	page 4
Près du quart du budget investi dans des équipements structurants	page 5
Les grands investissements 2012 du Conseil général	page 5
L'aide aux communes, toujours soutenue	page 6
Taxe foncière : toujours pas d'augmentation	page 7
Autofinancement consolidé, et gestion active de la trésorerie	page 8
Les 4 premiers postes du budget 2012	page 9
Des obligations pleinement remplies, notamment envers les populations en difficulté	page 10
Jouer collectif	page 14
Rester ambitieux pour mettre en valeur le département et accroître son attractivité	page 17
C'est nouveau... et innovant	page 21

## **Un budget légèrement en hausse, comparable à celui des années précédentes, et des dépenses de fonctionnement en baisse (- 0,3 point) par rapport à l'inflation**

Alors que nombre de départements peinent à se financer, le Conseil général de l'Aube présente un budget primitif légèrement en hausse : + 1,7 %, soit en volume + 5,5 M€ par rapport au BP 2011, si l'on neutralise les opérations liées à la gestion de 30 M€ d'actifs financiers.

Hors mouvements financiers, le budget 2012 s'élève à **335 M€** (millions d'euros) : 78 M€ d'**investissement (23 %)** et 257 M€ de **fonctionnement (77 %)**.

**Preuve de leur extrême maîtrise**, les dépenses de **fonctionnement augmentent seulement de + 1,1 %**, alors que les prévisions d'inflation sont de l'ordre de + 1,4 %.

- + 0,2 % seulement pour les charges de personnel (59,8 M€)
- + 4 % pour le RSA (46,3 M€)  
*(tout comme en 2010 ; ce poste est encore appelé à augmenter en raison de la crise),*
- + 1,8 % pour les frais d'hébergement (40,4 M€) :  
enfance en danger, personnes âgées
- + 1,4 % pour l'Apa (29 M€) : dépendance des personnes âgées
- - 0,2 % pour les autres dépenses de fonctionnement (81,2 M€).

## Plus d'économies, avec un meilleur service

Parce que la situation économique nationale et internationale aura un impact sur le département, quel que soit le gouvernement, le Conseil général poursuit sa politique de maîtrise des dépenses.

Il entend toujours conjuguer économies et qualité de service.

### Maîtrise des dépenses, économies, recettes nouvelles... quelques exemples

#### > **Maîtrise de l'énergie**

En 2010, la facture énergétique du Conseil général (collèges compris) s'élevait à 2,10 M€.

Optimisation tarifaire, biomasse, raccordement à un réseau de chaleur... ces actions ont permis d'économiser 245 000 €. Pistes nouvelles pour 2012 : achats groupés de gaz naturel, reprise en direct de l'entretien des chaufferies des collèges (objectif : 60 000 € d'économies nouvelles)

#### > **Maîtrise du poste informatique / communications**

- renouvellement d'opérateurs : 52 000 € économisés en 2011 (téléphonie fixe et Internet)

40 % d'économie sur les abonnements pour la téléphonie mobile.

- location de fourreaux à la ville de Troyes : 16 000 € d'économie attendus en 2012.

- investissement dans la fibre optique : 410 000 € d'économie / an à terme (Sdis et Conseil général)

#### > **Protection de l'enfance : 2 postes nouveaux subventionnés**

La prise en charge des enfants en danger se diversifie par la mise en œuvre d'un accompagnement familial renforcé ; 2 postes d'éducateurs spécialisés sont créés, financés par une recette de 50 000 € / an pendant 3 ans du Fonds national de la protection de l'enfance (FNPE).

#### > **Handicap : 7 personnes recrutées, grâce à une convention**

avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

Objectif 2012 : atteindre un taux d'emploi direct de 4,66 % (en 2006, ce taux était de 1,6 %).

#### > **Laboratoire départemental : plus d'activité pour un coût moindre**

Contrôle de gestion, partenariats nouveaux dans l'agroalimentaire, développement des autopsies animales... le Conseil général maintient ce service de proximité, mais fait baisser la note de 10 % en 3 ans.

#### > **Mutualiser, pour réduire les coûts**

Contrats techniques (ascenseurs, extincteurs...), achat de papiers et de matériel informatique, le Conseil général fait profiter les collèges des tarifs négociés dans ses accords-cadres.

#### > **Établissements médico-sociaux :**

##### **le Conseil général encadre l'évolution des dépenses**

Afin de maîtriser le poste Frais de séjour et d'hébergement (enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, personnes âgées ou handicapées), le Conseil général fixe aux établissements un objectif annuel d'évolution de leurs dépenses. Une politique qui bénéficie aussi aux pensionnaires payants.

#### > **Centre de l'enfance : analyser les coûts pour mieux les maîtriser**

Une comptabilité analytique permettra de maîtriser au plus juste l'évolution du coût des différentes missions réalisées par le Centre départemental de l'enfance.

## Maintien d'un niveau élevé d'investissement au service du développement : enseignement, routes, économie, tourisme...

En 2012, le Conseil général consacrera 20 % de son budget à des investissements : équipements structurants au bénéfice des habitants du département, renforcement de l'attractivité du territoire pour les touristes comme pour les entreprises.

Hors charges de remboursement de l'annuité de la dette,  
les **72,4 M€ de crédits d'investissement** se répartissent principalement pour :

- **76 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux),
- **22 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers,  
principalement **aux communes et structures intercommunales**

<b>Les grands investissements 2012 du Conseil général</b>	
> Auditorium du centre de congrès de l'Aube (Troyes) : Travaux	7,8 M€
> Aménagement des zones d'activités Travaux	0,4 M€
> Extension de l'hôtel du département (Troyes) : Travaux	6,7 M€
> Sites touristiques (Parc, Mesnil-St-Père, Géraudot, Dienville) : Entretien, aménagement, résidences de tourisme, vélovoies	3,0 M€
> Centre sportif de l'Aube (Troyes-Rosières) : Extension	0,7 M€
> Halle de la maison des Lacs (Mesnil-St-Père) Acoustique	0,15 M€
> Routes départementales : Entretien, modernisation, sécurité	16,5 M€
> 2 <sup>e</sup> extension de l'Université de technologie de Troyes : Etudes de maîtrise d'œuvre	1,6 M€
> EPF-école d'ingénieurs (Troyes-Rosières) : Construction d'un bâtiment	4,3 M€
> Collèges : dont 2 rénovations lourdes : Beurnonville (Troyes) et Paul-Langevin (Romilly)	9,5 M€
> Site templier d'Avalleur Sécurisation	0,2 M€

<b>3 opérations nouvelles</b> (avec une ligne de crédit pluriannuelle)	
> Centre du vitrail (Troyes) Travaux	1,2 M€
> Centre de traitement de l'alerte et systèmes de communication (Sdis)	4,2 M€
> Centre médico-social de Romilly	1,5 M€

### **L'aide à l'investissement des communes**

Malgré la révision du dispositif d'aides aux communes, dans le cadre du plan de sauvegarde voté en 2010, le Conseil général de l'Aube continue d'apporter un concours significatif à l'investissement local.

**Il honore ses engagements antérieurs ; il prend en compte tous les projets présentés, sans liste d'attente.** Or la demande est soutenue, de la part des communes...

**Et il accompagne des projets structurants, pour l'ensemble du département :** extension de port de l'Aube (Nogent-sur-Seine), extension de l'ESC Troyes, etc.

**Aussi, le soutien aux communes se situe quasiment au même niveau qu'en 2011 : 13,4 M€** (contre 14 M€, l'an dernier). Dans certains domaines, les crédits sont même à la hausse, par rapport à 2011.

- > Adduction d'eau, assainissement (eaux usées et pluvial) : 2,8 M€
- > Constructions et grosses réparations scolaires : 3,4 M€
- > Restauration du patrimoine historique : 0,9 M€
- > Équipements socio-culturels, sportifs et socio-éducatifs : 2 M€  
(soit 0,5 M€ de plus qu'en 2011)
- > Extension du port de l'Aube et reconstruction du barrage de Beaulieu : 0,3 M€
- > Électrification : 0,6 M€
- > Extension de l'ESC Troyes : 2,5 M€
- > Et aussi : équipement de bibliothèques et points-lecture, entretien des rivières, aménagement de villages, etc.

**Fiscalité directe :**  
**0 % de hausse sur la taxe foncière,**  
**pour la 2<sup>e</sup> année consécutive**

La mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale a **réduit l'autonomie fiscale du Conseil général à une seule taxe : la taxe foncière.**  
C'est désormais la seule taxe dont l'assemblée départementale peut modifier le taux.

Ainsi qu'il l'avait proposé en novembre 2011, lors du vote des orientations budgétaires, **le Conseil général de l'Aube n'augmentera pas la taxe foncière en 2012**, afin de protéger le pouvoir d'achat des Auboisiens.

Le taux de la taxe foncière est donc maintenu à **19,42 %**, pour un produit fiscal attendu de 56,4 M€.

## **Autofinancement rétabli au même niveau qu'en 2008, et gestion active de la trésorerie**

**L'objectif du plan de sauvegarde** lancé en juillet 2010 était **la restauration de l'autofinancement**, c'est-à-dire, la part des recettes de fonctionnement que le Conseil général peut utiliser pour financer ses investissements.

De 35,7 M€ au budget primitif 2009, l'autofinancement avait fondu à 26,8 M€ au budget primitif 2010 (- 25 %).

**En 2012, l'autofinancement atteint 34,4 M€**, soit quasiment le même niveau que lors du budget primitif 2008 (35,1 m€).

**Parallèlement, l'endettement reste très faible.**

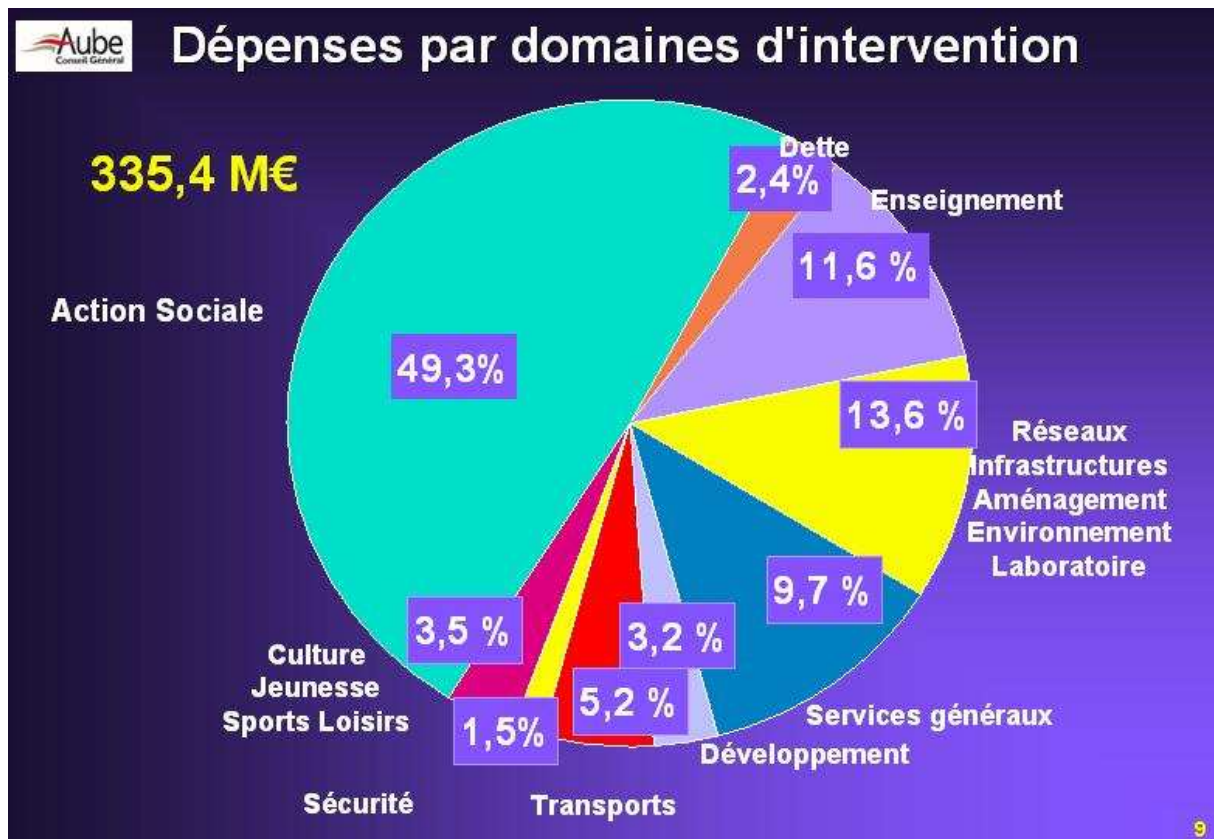
Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le stock de la dette était de 239 € / habitant, contre 523 € / hab. dans les départements de taille comparable et 532 € / hab. pour la moyenne nationale.  
*(données compte administratif 2010).*

En 2011, le Conseil général a emprunté 15 M€, mais a davantage remboursé. Aussi, le stock de la dette était-il estimé à 208 € / habitant, au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Grâce à cette situation financière saine, dans les prochaines semaines, le Conseil général contractera **une nouvelle tranche d'emprunt de 15 M€ — toujours à des conditions très attractives.**



## Les 4 premiers postes du budget 2012

- action sociale	165,5 M€
- éducation (enseignement, transport scolaire)	56,2 M€
- routes, aménagement, environnement	44,2 M€
- développement économique, tourisme	12,1 M€



**Collèges, routes, action sociale...  
le Conseil général de l'Aube  
accomplit pleinement ses missions**

**Collèges : encore 2 établissements en rénovation lourde**

Budget (rénovation, entretien et mobilier) : 10,1 M€.

BEURNONVILLE (TROYES)

La rénovation de cet établissement s'achèvera en 2012 :

- fin du 1<sup>er</sup> trimestre : bâtiment destiné à la ville de Troyes et qui abritera associations et syndicats ;
- fin du 2<sup>e</sup> trimestre : locaux destinés au collège et à l'ESC Troyes.

PAUL-LANGEVIN (ROMILLY-SUR-SEINE)

Finalisation des études et dépôt du permis de construire.

**Voirie départementale : on entretient le réseau**

Budget : 25 M€.

→ **Chaque année, le conseil général réfectionne 2,5 millions de m<sup>2</sup> de chaussée** (renforcement et renouvellement des couches de surface. Dans 88 % des cas, l'enduit superficiel (gravillonnage) est préféré au « macadam » : très étanche et rugueux, il coûte aussi cinq fois moins cher.

→ **Adapter les ponts pour l'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes**

Le Conseil général estime à 15,5 M€ les frais de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et de travaux de rehaussement des ponts routiers. Sous réserve de la signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec RFF et les communes auboises concernées, le Conseil général est prêt à apporter son concours technique à cette opération qui concernerait une trentaine d'ouvrages dans le département (dont une vingtaine de ponts communaux).

**Le saviez-vous ?**

Le Conseil général de l'Aube gère 4 517 km de routes départementales, soit près de 70 % des routes du département, ainsi que près de 900 ponts. Rapportée à la population, **la charge est 2,5 fois plus élevée que la charge moyenne nationale.**

## Programme départemental d'action sociale : 49,3 % du budget

En 2012, le Conseil général de l'Aube consacrera **165,5 M€, soit 49,3 % du budget départemental, aux actions médico-sociales**. Celles-ci s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées et handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus proche des usagers** (7 circonscriptions offrant 60 points d'accueil avec la coopération des communes).

Ce budget se traduit par un nombre important d'emplois :

- agents de l'administration départementale (330),
- assistants familiaux (260),
- postes dans les établissements (1 500),
- aides à domicile (800 postes équivalents temps plein).

Ainsi, ce sont **près de 3 500 emplois** qui sont **financés de manière directe ou indirecte par le Conseil général** dans le domaine médico-social.

### Enfance / famille

Budget : 29 M€.

#### C'est nouveau... :

→ **Ouverture, à l'automne 2012, d'un village d'enfants (40 places) à Bréviandes, par la fondation MVE**. Autorisé par le Crosm, cet établissement sera tarifé par le Conseil général qui pourra y placer des fratries confiées à l'aide sociale à l'enfance.

→ **Mise en œuvre d'un accompagnement familial renforcé, en amont du dispositif de soutien à la parentalité Phom (placement hors les murs)**. Cette mesure nouvelle permettrait le suivi simultané d'une douzaine d'enfants par des interventions conjointes de travailleuses familiales et d'éducateurs. Ce projet est soutenu par le Fonds national de protection de l'enfance, ce qui permet au Conseil général de recruter 2 éducateurs pour une durée de 3 ans (la mesure fera alors l'objet d'une évaluation).

#### Quelques données 2010 :

- > 3 000 consultations pré et post natales
- > 8 300 consultations infantiles dont 75 % pour des enfants âgés de moins de 1 an
- > 3 265 bilans de santé en maternelle, soit 80 % des enfants âgés de 3 à 4 ans
- > 32 structures de garde de la petite enfance surveillées et contrôlées (1 111 places)
- > Planification familiale : 1 500 consultations et 200 interventions en milieu scolaire
- > Protection de l'enfance :
  - 1 200 enfants ayant fait l'objet d'une évaluation suite au recueil d'une information préoccupante
  - 840 enfants ayant fait l'objet d'un suivi
- > Prévention spécialisée : 1 800 jeunes rencontrés par des éducateurs
- > Aide et accompagnement éducatif à domicile : 38 000 heures

#### Le saviez-vous ?

L'Aube compte :

- 2 081 assistants maternels offrant 5 971 places,
- 293 assistants familiaux, soit une capacité d'accueil de 606 places.

## **Insertion (RSA)**

Budget : 46,2 M€.

- > 8 800 bénéficiaires, dont 6 170 à la charge du Conseil général
- > Un suivi renforcé de 400 bénéficiaires par Pôle emploi (10 conseillers), avec un taux de retour à l'emploi de 75 % dont 25 % en CDI ou CDD de plus de 6 mois
- > Un accompagnement spécifique de 100 jeunes diplômés (Bac + 2 et + venant de quitter le système scolaire) par Piste, avec un taux de retour à l'emploi de 72 % sur 2011
- > 500 bénéficiaires du RSA employés par 25 ateliers et chantiers d'insertion
- > 1 170 jeunes en difficulté (18-25 ans) aidés au titre du fonds d'aide aux Jeunes (Faj)

## **Personnes handicapées**

Budget : 26 M€.

- > 1 390 bénéficiaires de prestations à domicile en 2010
- > 88 places d'hébergement auprès de 47 accueillants familiaux
- > Capacité d'accueil : 329 places dans 13 foyers.
- > En projet : 4 nouvelles structures (Fontvannes, Lusigny-sur-Barse, Romilly-sur-Seine et Rosières), pour 200 places.

## **Personnes âgées**

Budget : 37 M€.

- > 6 900 prestations servies en 2010, dont la moitié à domicile
- > Accueil de jour : 43 places dont 36 dédiées Alzheimer.
- > Accueil temporaire : 29 places dont 16 dédiées Alzheimer.
- > Hébergement permanent en établissement : capacité d'accueil de 3 830 lits (dont 319 spécialisés Alzheimer).
- > 91 places d'hébergement auprès de 41 accueillants familiaux

### **Le saviez-vous ?**

L'Aube est le département de Champagne-Ardenne qui offre **le meilleur taux d'équipement en établissements médicalisés pour personnes âgées**. Son taux est également très supérieur à la moyenne nationale.

## **Internet haut débit : le « kit satellite » reconduit**

*(cf. rapport p. 131, bleu)*

Le Conseil général reconduit l'aide financière aux particuliers qui doivent recourir au satellite pour accéder à l'Internet haut débit (400 €, dont 30 % financés par le conseil régional).

Depuis son instauration fin 2008, 837 foyers aubois ont bénéficié de ce dispositif d'accompagnement.

## Sapeurs-pompiers : 4,2 M€ d'investissement sur 2 ans

Le Conseil général s'engage à accompagner le Sdis dans l'évolution de ses systèmes de communication et de traitement de l'alerte.

Au total, il investira 4,2 M€ sur 2 ans :

- 0,7 M€ pour un nouveau réseau numérique de communication,  
*(sur un budget total d'un million d'euros)*
- 2,5 M€\* pour l'acquisition et l'installation d'un nouveau logiciel d'alerte,
- 1 M€\* pour aménager de nouveaux locaux spécifiquement adaptés au nouveau centre de traitement de l'alerte (maîtrise d'ouvrage : Conseil général).

\* En l'absence de tout financement extérieur, ces 3,5 M€ relatifs au nouveau centre de traitement de l'alerte (CTA) sont à la seule charge du Conseil général.

### **Un nouveau centre de traitement de l'alerte (CTA), pour mieux répondre aux demandes de secours**

L'actuel système de gestion de l'alerte date de 2000 ; quant au système d'alarme dans les centres de secours, il date, lui, de 1991.

Le nouveau CTA, qui renouvellera les deux systèmes, permettra notamment de :

- disposer d'une aide à la décision pour répondre au plus vite et au mieux, en fonction du lieu et de la nature de l'intervention ;
- suivre les interventions en cours,
- suivre informatiquement la disponibilité et la compétence des sapeurs-pompiers volontaires, en fonction des engins
- géolocaliser les engins  
*(suivant l'endroit où ils se trouvent, quand ils rentrent sur leur centre après une intervention, les engins pourront être mobilisés sur une nouvelle intervention).*

#### **Le saviez-vous ?**

Le centre de traitement de l'alerte (CTA) du Sdis de l'Aube reçoit 80 000 appels téléphoniques donnant lieu à 14 700 interventions et 20 000 sorties d'engins.

Quotidiennement, 2 à 3 opérateurs, encadrés par un chef de salle, gèrent ces appels.  
*(données 2011)*

## **Privilégier les actions collectives, qui profitent à un plus grand nombre**

Suppression des aides individuelles, mais soutien affirmé aux actions collectives... c'est un des axes retenus par le plan de sauvegarde voté en juillet 2010 par le Conseil général de l'Aube.  
Quelques mesures exemplaires...

### **Tourisme : une nouvelle campagne de promotion**

De 1994 à 2004, des campagnes publicitaires ont été menées à Paris et en région parisienne, par le Comité départemental du tourisme (CDT) : affichage métro, bus, voitures Smart. Suite à cette communication d'image et de notoriété, une communication « de trafic », moins visible des Aubois, avait été privilégiée, afin de favoriser la commercialisation de produits touristiques.

Alors que le département entend notamment développer le tourisme d'affaires — avec l'ouverture fin 2013, au cœur de la ville de Troyes, du centre de congrès de l'Aube — le Conseil général dote le CDT d'un budget de promotion de 800 000 € sur 3 ans.

La nouvelle campagne d'image, qui sera lancée avant l'été, s'articulera autour de quatre axes : le patrimoine historique et culturel, le tourisme d'affaires, le vignoble et le champagne, ainsi que les lacs.

D'envergure nationale, cette campagne pourrait éventuellement s'adresser à d'autres pays cibles. Cette campagne de promotion se fait aussi en lien avec les partenaires locaux (Grand Troyes, CCI, PNRFO, etc.) afin de pouvoir être déclinée localement sur des cibles particulières (villages de marques, par exemple).

### **Refonte de la signalisation touristique**

Voté au budget supplémentaire 2011, le nouveau plan de signalisation touristique (750 000 €), sera mis en œuvre, pour partie, au cours de l'année 2012. Un crédit de 500 000 € est inscrit au budget primitif. Dès cet été, de nouveaux panneaux signaleront les curiosités majeures aux 21 entrées principales du département (en sortie d'autoroute ou en provenance d'un département voisin). Après une large concertation locale, le Conseil général et le CDT ont sélectionné : Troyes ville d'art et d'histoire, la route du champagne, les lacs, les centres de marques, Renoir à Essoyes, Clairvaux, Camille Claudel et le Beau XVI<sup>e</sup>.

## **Le Fdade, pour soutenir le développement économique**

En octobre 2010, le Conseil général avait voté la fusion de ses deux fonds d'aide (Fdaide et Fied). Au budget primitif 2011, le Fdade — nouveau Fonds départemental d'accompagnement et de développement économique — avait été crédité de 0,7 M€. Le Conseil général précise aujourd'hui le périmètre d'intervention de ce nouvel outil. Le règlement précise notamment de façon explicite que seront prioritairement accompagnés :

- les projets créateurs d'emplois,
- les projets structurants en milieu rural,
- les projets structurants dans des bassins d'emploi défavorisés ou fragilisés.

## **1<sup>res</sup> journées de l'emballage à Troyes**

Après la dissolution de l'association, le Conseil général a repris en 2011 la marque Packaging Valley®, ainsi que celle des trois manifestations professionnelles qu'elle organisait : Packinnove Europe, Packinnove Machines et les Journées de l'emballage. Avec 270 entreprises dans des domaines aussi divers que la conception de machines ou l'imprimerie, la Packaging Valley® s'est en effet imposée, en 20 ans, comme pôle régional de l'emballage-conditionnement.

Pour la 1<sup>re</sup> fois, à l'initiative du Conseil général de l'Aube, les Journées de l'emballage, qui se tenaient traditionnellement à Reims, se dérouleront à Troyes, les 3 et 4 octobre prochain.

## **Le laboratoire départemental pérennisé**

L'Aube, comme 74 autres départements français, a la chance d'avoir, sur son territoire, un laboratoire public, accrédité. Ce service public de proximité, hébergé dans des locaux appartenant au Conseil général, est un outil essentiel pour la veille sanitaire en santé animale, comme pour la sécurité alimentaire. D'autant que l'élevage et l'agroalimentaire sont des activités économiques majeures, dans le département.

Après analyses des coûts et mise en place d'un contrôle de gestion, le Conseil général souhaite pérenniser le laboratoire départemental en développant son activité : nouveaux partenariats avec des industriels de l'agroalimentaire de l'Aube, ainsi qu'avec des éleveurs des départements limitrophes ne disposant pas de laboratoire.

## **Le Sdan, pour un aménagement numérique du territoire**

Décidé au budget primitif 2011, le Sdan (Schéma directeur d'aménagement numérique) est en cours d'élaboration, avec l'appui d'un cabinet spécialisé. Le diagnostic du territoire départemental permettra de dégager des orientations et de proposer des scénarii. Et comme tout évolue très vite, dans le domaine des TIC, le Sdan sera actualisé en permanence.

### **Dématérialisation : une SPL pour ouvrir la plate-forme à de nouvelles collectivités**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les collectivités de l'Aube, des Ardennes et de la Marne qui souhaitent utiliser la plateforme de dématérialisation du Conseil général (marchés publics, contrôle de légalité) peuvent intégrer la société publique locale SPL-Xdemat. Il leur suffit d'en devenir actionnaire (environ 15 €) et d'acquitter une participation financière annuelle (75 € à 5 000 €, selon le nombre d'habitants).



## Infrastructures, sport, culture ... ne renoncer à aucune ambition

“Un département en état de marche, avec des finances saines, une assemblée ambitieuse — car consciente du fait que personne ne viendra prendre des initiatives à sa place —, est un formidable outil pour transformer notre environnement et ainsi changer le cours de notre histoire avec, et pour, nos concitoyens”.

**Philippe Adnot**  
(28 novembre 2011)

### Canal à grand gabarit : le Conseil général s’engage

En cofinçant les pré-études réalisées par Voies navigables de France (VNF), le Conseil général de l’Aube s’était déjà prononcé clairement en faveur de la mise à grand gabarit de la liaison fluviale, entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

**Cohérent avec la modernisation du port de l’Aube (Nogent-sur-Seine), ce projet constitue un enjeu majeur pour le développement économique de l’Aube, tout autant que pour celui du grand Est parisien.**

Aujourd’hui, le Conseil général de l’Aube — avec les communautés de communes du Nogentais, de l’Orvin et de l’Ardusson, des portes de Romilly-sur-Seine et du pays d’Anglure — **prend position pour la mise à grand gabarit sans rupture de charge entre Bray et Nogent.** Equilibré, raisonnable et raisonné, le scénario 3, qu’il soutient, permet le développement du fret fluvial, tout en respectant au mieux le milieu naturel.

#### **et aussi...**

Le Conseil général participe à l’amélioration des infrastructures ferroviaires, fluviales et aéroportuaires :

- > 0,7 M€ pour l’électrification de la ligne Paris-Bâle  
*NB : à la demande de RFF, le Conseil général pourrait être maître d’ouvrage du relèvement des ponts routiers (lire p. 10).*
- > 0,3 M€ pour la navigation sur la Seine  
*achèvement de l’extension du port de l’Aube (Nogent-sur-Seine) et poursuite des études pour la reconstruction du barrage de Beaulieu ;*
- > 0,14 M€ pour entretenir l’aérodrome de Troyes-Barbèrey

**Centre sportif de l'Aube :  
bientôt 10 ans et une capacité d'accueil quasiment doublée !**

Afin d'augmenter la capacité d'accueil actuelle du Centre sportif de l'Aube (95 lits), le **Conseil général construit un 3<sup>e</sup> bâtiment d'hébergement** (1 456 m<sup>2</sup> sur 3 étages), perpendiculaire au bâtiment n°1. Sur **88 couchages**, 72 seront accessibles aux personnes en situation de handicap.

Cette extension pourrait être livrée cet été.

Parallèlement, le Conseil général réalisera **des travaux d'entretien** (réfection des peintures, douches et acquisition de matériels techniques) au Centre sportif qui s'apprête à fêter son 10<sup>e</sup> anniversaire.

Rappelons que le Centre sportif a ouvert en septembre 2002, avec la mise à disposition d'un 1<sup>er</sup> bâtiment d'hébergement destiné au centre de formation de l'Estac. La 2<sup>e</sup> unité d'hébergement fut livrée début 2003. Deux ans plus tard, entraient en service les salles de réunion, l'amphi et la restauration.

**Le saviez-vous ?**

D'année en année, la fréquentation du Centre sportif de l'Aube ne cesse de progresser :

- > Plus de 40 associations y tiennent régulièrement réunions et assemblées,
- > 100 000 repas servis,
- > 19 500 nuitées ; ce chiffre a doublé en dix ans.

(données 2011)

“La culture peut être ce ciment qui relie toutes les actions que nous conduisons, et qui nous aide, nos concitoyens et nous, à dépasser les problèmes momentanés”.

**Philippe Adnot**  
(28 novembre 2011)

### **Trois ans après *Le Beau XVI<sup>e</sup>*, un événement culturel majeur, en 2012, autour des Templiers**

Fort du succès du *Beau XVI<sup>e</sup>* (sculpture, en 2009) et de *Champagne !* (2011), le Conseil général a proposé, pour les années à venir, de mobiliser les initiatives locales, d’animer le territoire et de renforcer l’attractivité de l’Aube, autour de divers pans de son patrimoine culturel et historique.

Sept siècles après la suppression de l’ordre du Temple, 2012 sera donc l’année des Templiers. Les origines de l’ordre se confondent avec l’histoire locale : fondation par Hugues de Payns, adoption de la règle de l’ordre au concile de Troyes (1129), justification par Bernard de Clairvaux de la mission des chevaliers du Christ...

**Tous les services du Conseil général** — notamment les Archives départementales, la direction du Développement culturel et la bibliothèque départementale de prêt — **ont uni leurs forces pour proposer, avec les acteurs locaux, une programmation variée** (colloque, conférences, concerts, théâtre, visites...) **dont le pivot sera l’exposition *Templiers : une histoire, notre trésor*.**



### **Templiers : une histoire, notre trésor**

Organisée en partenariat avec les Archives nationales, cette exposition devrait intéresser un large public autour de l’épopée de ces moines-soldats du Moyen Âge. L’événement permettra également de faire la lumière sur les toutes dernières connaissances, réunies dans un catalogue de 300 pages (200 illustrations), à la fois ouvrage d’art et référence scientifique.

**> Gratuit. Ouvert tous les jours. Hôtel-Dieu-le-Comte (Troyes) du 16 juin au 31 octobre.**

**Pour accueillir le public dans de bonnes conditions, des travaux d’aménagement (0,13 M€) vont être réalisés à l’Hôtel-Dieu-le-Comte** par le Conseil général, propriétaire.

Parallèlement, le Conseil général a inscrit 0,2 M€ pour **étudier la réhabilitation de la commanderie templière d’Avalleur**, dont il est propriétaire. Dans un premier temps, il s’agira de consolider la structure, mettre hors d’eau et hors d’air, afin de préserver le site. D’autres crédits devraient être inscrits, en cours d’année.

**Pour en savoir plus sur la programmation :**

[www.aube-templiers-2012.fr](http://www.aube-templiers-2012.fr) (en ligne, en avril).

## Vers un « centre du vitrail », à Troyes

Restauration, exposition, inventaire, soutien à la création contemporaine par la commande publique ... le Conseil général de l'Aube valorise, depuis plusieurs années, l'exceptionnelle collection de vitraux conservés dans le département.

Aujourd'hui, il souhaite créer un établissement entièrement dédié à cet art. Ce centre du vitrail aurait la particularité d'être « **dans et hors les murs** » : dans les murs, parce que le centre sera accueilli au sein de l'Hôtel-Dieu-Le-Comte (Troyes), et hors les murs, car le visiteur serait envoyé à la découverte des vitraux conservés dans les églises du département.

**Préfiguration de ce centre du vitrail, dès 2013, une exposition permanente accueillera le public sur une durée de 2 à 3 ans.** Elle sera accompagnée d'ateliers à vocation pédagogique, d'expositions temporaires ainsi que d'autres animations tous publics.

Le Conseil général inscrit 1,7 M€ de crédits au budget 2012 pour engager une première phase de restauration de l'Hôtel-Dieu et préparer l'exposition.

### **Le saviez-vous ?**

L'Aube est le département qui conserve la collection de vitraux la plus importante de France, avec 9 000 m<sup>2</sup> de verrières pour le seul XVI<sup>e</sup> s. et 1 042 baies classées pour cette période.

## C'est nouveau... et innovant

“Nous devons toujours réfléchir à innover dans nos politiques, à imaginer l'avenir et à mettre en valeur notre département et son attractivité”

**Philippe Adnot**

### ACTION SOCIALE / PROTECTION DE L'ENFANCE

#### **Un camping car thérapeutique et éducatif**

Le centre départemental de l'enfance doit parfois assurer des prises en charge particulières, incompatibles avec la vie collective. Aussi a-t-il imaginé un nouvel « outil » : le Carthe, pour « camping-car thérapeutique ».

Ce « mobile home » sera utile pour :

- prendre en charge des jeunes ne pouvant être accueillis avec d'autres,
- organiser de courts séjours de rupture pour des jeunes en grande souffrance,
- aménager des week-ends enfant-famille (soutien à la parentalité).

### DEVELOPPEMENT CULTUREL

#### **L'Aube veut mobiliser les chercheurs**

Sculpture, vitrail... l'Aube a un riche patrimoine culturel. A Troyes, l'université de Reims Champagne-Ardenne forme des étudiants aux métiers de la culture et du patrimoine. Une convention sera donc signée entre l'université et le Conseil général pour favoriser les échanges.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

#### **Optimiser les circuits**

Pour maintenir un service de qualité tout en limitant son coût, le Conseil général a lancé une étude, en 2010, pour optimiser les circuits de transport scolaire, en maintenant un service de qualité aux usagers. Il s'est appuyé sur le savoir-faire de l'Université de technologie de Troyes (UTT). La refonte des circuits pourrait générer une réduction significative du kilométrage hebdomadaire.

Résultats, conclusions, scénarii seront présentés lors d'une prochaine session.

#### **Le saviez-vous ?**

Les circuits de transport scolaire mobilisent 187 autocars ; 81 000 km sont parcourus chaque semaine pour réaliser 717 services.  
(année scolaire 2011 / 2012)

## ENVIRONNEMENT

### Une étude sur la méthanisation

Créée en 2011, la Biogaz Vallée® a pour vocation d'implanter une éco-industrie du biogaz à partir de l'Aube, tout en contribuant à rattraper le retard français, dans ce domaine. Membre fondateur de cette association, le Conseil général inscrit 20 000 € pour réaliser **une étude relative à l'implantation, dans l'Aube, d'un démonstrateur préindustriel de méthanisation.**

#### Construction d'un site de démonstration destiné aux industriels, unique en France (digesteur de 60 m<sup>3</sup> environ)

Plus gros que les digesteurs pilotes existants – mais de taille limitée cependant (environ 5 m de diamètre sur 3 m. de haut) –, ce digesteur permettrait de tester la production de biogaz pour l'application industrielle avec plus de fiabilité que celle obtenue aux stades « laboratoire » ou « petit pilote ». Sa localisation reste à préciser.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### En plein dans les objectifs !

Comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, le Conseil général fait du développement durable... sans le dire.

Pour preuve, le « rapport sur la situation en matière de développement durable du département de l'Aube », établi en application de la loi Grenelle II.

#### **Nombre d'activités menées par le Conseil général servent les finalités du développement durable :**

- **lutte contre le changement climatique** : amélioration du patrimoine bâti, maîtrise de l'énergie, construction TPHE (bâtiment EPF)...
- **préservation de la biodiversité** : aide à l'assainissement, révision du plan départemental des déchets, création de la Biogaz Vallée®...
- **cohésion sociale et solidarité** : politiques sociales en faveur de l'enfance et de la famille et des personnes démunies (âgées, handicapées, sans emploi), actions économiques...
- **épanouissement de tous les êtres humains** : lecture publique, Orchestre symphonique, médiation culturelle (Beau XVI<sup>e</sup>, Templiers...), soutien au sport scolaire, haut débit pour tous...
- **dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsables** : club d'écologie industrielle.